



MESURES ET MODALITES DE FONCTIONNEMENT

AU COLLEGE ALPHONSE ALLAIS A COMPTER DU LUNDI 22 JUIN 2020

Après une période de confinement, liée à la crise du coronavirus, et ayant conduit à la fermeture de tous les établissements scolaires depuis le 16 mars 2020, les collèges accueillent à nouveau **tous leurs élèves**, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, et selon les modalités et les conditions d'organisation suivantes, conformément au protocole sanitaire national.

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, de nouvelles mesures sont mises en œuvre dans les collèges à compter du 22 mai 2020. Le protocole sanitaire est assoupli en raison de la baisse du niveau de circulation du virus et des données rassurantes concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants.

Les mesures pour éviter le brassage des groupes et pour garantir l'hygiène des mains demeurent essentielles ainsi que le traçage des cas et des contacts.

Ce document vient en annexe du Règlement Intérieur en vigueur depuis le 5 novembre 2019 dans l'établissement et précise l'évolution des nouvelles mesures permettant de garantir la sécurité sanitaire de tous, conformément aux décisions du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Le principe de la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.

Le port du masque demeure obligatoire dans l'établissement. Les élèves devront apporter au moins 2 masques au collège et en prévoir un supplémentaire s'ils utilisent les transports en commun. Il est souhaitable d'apporter un sachet type sac de congélation pour y placer le masque sans le rouler. Chaque élève bénéficie d'une dotation de 6 masques lavables qui lui sont remis au collège.

Le principe de distanciation ne s'applique plus dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. Le port d'un masque « grand public » reste obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie y compris pendant la circulation dans l'établissement, et pendant les récréations.

. Le port du masque n'est plus obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves. Il est recommandé dans toutes les autres situations. Les professeurs pourront utiliser les visières lavables et désinfectables mises à leur disposition par le collège en plus des masques fournis par l'Education Nationale.

La présence en cours est OBLIGATOIRE pour tous les élèves.

Tous les élèves doivent assister aux cours et devront justifier de leurs retards ou absences par écrit. Cependant en cas de fragilité ou de maladie chronique pour l'enfant ou pour un membre de sa famille, il est recommandé de rester au domicile par mesure de précaution. **Les cours se déroulent en classe entière, il n'y a pas de changement de salle et chaque élève s'installe à une table étiquetée à son nom. Il n'y a plus de groupe ni de fonctionnement par quinzaine mais des heures d'arrivée et de départ décalées selon les niveaux ainsi que 2 services de restauration.**

- **Classes de 6^{ème} et de 4^{ème}**

Début des cours à 9h00 – Fin des cours à 16h30

Récréation à 11h et à 15h – 2^{ème} service pour la cantine

- **Classes de 5^{ème} et de 3^{ème}**

Début des cours à 8h00 – Fin des cours à 15h30

Récréation à 10h et à 14h – 1^{er} service de cantine.

Un plan de déplacement est établi dans l'ensemble de l'établissement et la circulation ne devra se faire qu'en respectant **tous les sens uniques de circulation**. (cf. plan de circulation - signalétique – marquage au sol – fléchage - rubalise)

Le service de restauration fonctionne normalement, avec des conditions de santé et de sécurité sanitaire strictes. Les élèves demi-pensionnaires accéderont au passage au self après s'être lavé les mains, classe par classe, et après avoir pris leur plateau, s'installeront dans le restaurant scolaire, au maximum 2 par table, et ôteront leur masque pour déjeuner. Ils pourront ensuite débarrasser leur plateau, à nouveau se désinfecter les mains et remettront un masque propre. L'usage des micro-ondes et des différents distributeurs en libre-service reste proscrit. Les élèves qui bénéficient d'un PAI devront apporter leur repas dans un sac isotherme.

Des distributeurs de gel hydro alcoolique sont à disposition de tous dans le hall, et à l'entrée de tous les bureaux et des espaces communs (cantine, infirmerie, vie scolaire, salle des professeurs, CDI), ainsi qu'à l'entrée de chaque salle de classe. Les élèves comme les personnels devront néanmoins **se laver régulièrement les mains**, respecter la **distanciation** (1m entre 2 personnes), limiter les déplacements et éviter les regroupements, **y compris pendant les temps de pause ou de récréation.**

A l'arrivée dans le collège les élèves rejoignent leur salle de classe à l'étage, l'utilisation des casiers n'est plus possible. L'utilisation des sanitaires est également très contrôlée (lavage des mains à l'entrée et à la sortie).

Une salle de permanence sera aménagée pour l'accueil des élèves en cas de besoin.

L'entrée se fera par le 1^{er} portillon proche de la loge et la sortie par le second portillon. Les déplacements pour suivre les cours d'EPS se feront par le portillon d'accès au terrain de rugby situé à l'arrière de l'infirmerie, pour accéder aux terrains de sport situés à proximité du collège. Les gymnases ainsi que les vestiaires et douches restent fermés. Les règles changent pour le déroulement des séances d'EPS et les élèves devront venir en tenue de sport, prévoir un T-shirt de rechange si besoin, apporter leur gourde ou une bouteille d'eau, apporter leurs chaussures de sport d'extérieur ainsi qu'un coupe-vent, dans un sac qui restera dans leur salle de classe pendant la journée de cours.

En cas de forte pluie, les élèves resteront dans leur salle de classe. (EPS, récréations)

L'usage du carnet de correspondance est désormais réservé à l'élève qui est le seul à le manipuler, le montrer ou y noter des informations. **Il faudra continuer de consulter régulièrement l'ENT et Pronote.**

Les protocoles de nettoyage et de désinfection sont mis en place dans tous les lieux par les agents d'entretien au moins une fois dans la journée (augmentation de la fréquence de nettoyage des surfaces et des sols) en particulier dans les toilettes et pour **tous les points de contact** que sont les poignées de portes, rambardes d'escaliers ou barrières, interrupteurs, ordinateurs, tablettes, photocopieuses, robinets, blocs sanitaires, etc. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service. La ventilation des classes et l'aération des locaux est fréquente et durant au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3 heures.

Tous les personnels de l'établissement ont reçu une formation relative à la sécurité sanitaire. Chacun devra privilégier l'usage de son matériel personnel (trousse, stylos, tablettes, etc.)

Le CDI restera fermé aux élèves à l'exception des jours de collecte des manuels scolaires et des dossiers d'inscription ou de réinscription, et il sera possible de contacter Mme VAUCLIN en cas de besoin.

Les transports fonctionneront normalement en appliquant également les mesures de sécurité et gestes barrières qui s'imposent à tous **y compris le port du masque.**

Chaque élève doit se présenter et venir obligatoirement au collège avec plusieurs masques. Tout comportement inadapté et mettant en danger les autres sera signalé et le retour au domicile envisagé.

RAPPEL DES FONDAMENTAUX

- **Maintenir de la distanciation physique**
- **Appliquer en permanence les gestes barrières**
- **Limiter le brassage des élèves**
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels**
- **Former, informer et communiquer**

IMPORTANT : le lavage des mains est essentiel.

Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- o à l'arrivée dans l'établissement ;
- o avant et après chaque repas ;
- o avant et après les récréations ;
- o après être allé aux toilettes ;
- o le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans l'hygiène et le respect des mesures sanitaires. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants en classe en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, et à en informer l'établissement.

L'équipe de direction ainsi que les personnels de santé du collège restent à la disposition de chacun, pour apporter toutes les informations ou précisions complémentaires, et nous vous informerons régulièrement de la situation de l'établissement via les Espaces Numériques de Travail, par téléphone au 02.31.14.40.90 ou par email à ce.0141765t@ac-caen.fr